



Formation Economique Sociale et Syndicale

Le SNAP, votre syndicat d'entreprise, vous invite à des formations en Savoie en 2024.

Réservez dès à présent nos formations sur votre agenda en cliquant sur le lien correspondant. Pensez à en informer votre manager pour faciliter l'organisation de votre site ou de votre service.

DATE LIMITE de réception de votre demande auprès du SNAP 5 SEMAINES avant la date de la

1^{er} semestre 2024 :

Date	Thème
<u>Mardi 23 janvier</u>	Prévention Des Risques Psychosociaux (présentiel)
<u>Vendredi 26 janvier</u>	Gestion du stress niveau 1 en Teams
<u>Mardi 30 janvier</u>	Les recours à Pole Emploi en Teams pour tout ARA
<u>Mardi 6 février</u>	Nouveau module : Motivation au travail en Teams
<u>Mardi 13 février</u>	Etre acteur de son EPA en Teams pour tout ARA
<u>Lundi 11 mars</u>	Le règlement intérieur à PE en Teams pour tout ARA
<u>Vendredi 15 mars</u>	Communication non violente en Teams
<u>Vendredi 22 mars</u>	Se protéger de l'hyper connexion (présentiel)
<u>Lundi 29 avril</u>	Les recours à Pole Emploi en Teams
<u>Lundi 10 juin</u>	Panorama de mes droits RH en Teams
<u>Jeudi 20 juin</u>	Connaitre Mes Droits en Matière de Temps Partiel et Congés (présentiel)
<u>Lundi 24 juin</u>	Comprendre son bulletin de paie en Teams

2e semestre 2024:

<u>Vendredi 27 septembre</u>	Se protéger de l'hyper connexion (présentiel)
<u>Mardi 1^{er} octobre</u>	Analyse transactionnelle en Teams
<u>Jeudi 14 novembre</u>	Mutuelle/prévoyance en Teams
<u>Mardi 19 novembre</u>	Confiance en soi niveau 1 en Teams
<u>Mardi 26 novembre</u>	Préparer sa retraite (présentiel)
<u>Vendredi 6 décembre</u>	Intelligence émotionnelle en teams

Les réunions se déroulent :

Maison des Associations
25 Boulevard des Anglais
73100 AIX LES BAINS

Merci de vous inscrire en cliquant sur les dates de formations souhaitées pour recevoir par mail les modalités d'inscription.

RAPPEL :

ATTENTION : vous devez déposer votre demande de formation auprès de votre hiérarchique au moins un mois avant la formation.

Tout salarié peut bénéficier de 15 jours de formation économique, sociale et syndicale rémunérée dans l'année.

** Session habilitée par CULTURE ET LIBERTE – 5 rue St Vincent de Paul – 75010 PARIS, organisme reconnu comme pouvant dispenser des formations dans le cadre du CFS, Conformément aux dispositions de l'article L. 3142-7 du Code du Travail et à l'article 40 §4 de la CCN de Pôle Emploi et l'Arrêté du ministère du travail.*